



CGT INFOS POUR LES SALARIES AOCDTF

Le panneau d'informations pour les personnels de l'AOCDTF – AVRIL 2011

SPECIAL ELECTIONS MAI 2011

<p>Dans quelques jours, vous allez, vous devez recevoir à votre domicile un courrier important de l'Association contenant des professions de foi des listes électorales candidates pour le premier tour, des bulletins de vote, des enveloppes.</p> <p>Ces élections concernent, en région, la désignation de deux délégués du personnel, titulaires, deux, suppléants ; et des élus du Comité d'Entreprise. 7 doivent être élus.</p> <p>Comme les élections législatives, présidentielles, ces élections sont très importantes. S'il n'y a pas de candidats dans votre région pour les Délégués du Personnel, si vous ne votez pas, si l'abstention est massive, majoritaire, vous n'aurez pas de représentants en région qui pourront dans les trois prochaines années vous informer, vous assister, demander des informations et des explications à la direction régionale de l'Association.</p>	<p>Concernant le Comité d'Entreprise, l'élection et le vote sont tout aussi importants. En effet, le Comité d'Entreprise est le Parlement interne de l'Association, la SEULE organisation interne dans laquelle les salariés, vous, pouvez être représentés pour que tous vos droits soient sérieusement et fermement défendus. L'actuel Comité d'Entreprise dans laquelle une majorité est favorable à tout ce que la direction décide et met en œuvre expédie les réunions, les problèmes. Il vous appartient de décider si cette situation perdure ou si des élus, salariés et représentants syndicaux, peuvent agir pour faire progresser vos droits, vos salaires.</p> <p>Si ce bulletin est affiché le 26 Avril 2011, est remis dans votre casier, comme il doit l'être, vous avez jusqu'au jeudi de cette même semaine pour être candidat(e) ! Vous trouvez sur le blog toutes les explications nécessaires concernant les responsabilités et le statut protégé du Délégué du Personnel.</p> <p>Pour entrer en contact avec nous, vous trouvez ci-dessous l'adresse du blog, du mail</p>
---	---

SNPEFP-CGT pour l'AOCDTF Bourse du Travail - Bureau 101 - 44 cours Aristide Briand,
33075 Bordeaux

Délégué Syndical SNPEFP-CGT : M. Grellety (Région Aquitaine)

Délégué Syndical CTFC : M. Denier (Région Bretagne)

mail : snpefpcgtcfa@gmail.com

Blog : <http://leblogdessalariesdescfa.hautetfort.com/>